



**Motion du groupe PLR intitulée « Pour un parking solaire et intelligent à triple usage au port de Saint-Blaise »**

Le Conseil communal est prié d'étudier la faisabilité d'un parking recouvert de panneaux photovoltaïques au port de Saint-Blaise. Ce parking pourrait être le fruit d'un partenariat public privé et permettrait notamment aux habitants du vieux village, privés de surfaces suffisantes pour la pose de panneaux photovoltaïques, d'investir dans l'énergie solaire.

Saint-Blaise, le 9 septembre 2022

**Signataires de la motion**

Ambigapathy Rajesh

Bornand Nicolas

Chalon Estelle

Chalon Yann

Constantin Charles

Ducommun Jean-Maurice

Guenin David PLR

Hemmer Benoît

Jaggi Benjamin

Kuntzer Ludovic

Marti Ivana

Porret Florence

Pramil Jean-Philippe

Sunier Andréa

## **Développement de la motion «Pour un parking solaire et intelligent à triple usage au port de Saint-Blaise»**

La production d'énergie supplémentaire passera par la pose de panneaux photovoltaïques. Des propriétaires immobiliers saint-blaïsois et l'administration communale ont franchi le pas. Certains propriétaires souhaiteraient le faire, mais ils sont limités par les surfaces à disposition. La crise énergétique que nous vivons appelle des solutions rapides et efficaces.

Le groupe PLR propose l'installation de panneaux photovoltaïques sur le parking communal du port de St-Blaise. Il propose aussi de les brancher aux conduites existantes qui relient actuellement les zones N5 et portuaires au réseau communal "Station Plage 20kV/400V ».

La réalisation d'un tel projet permettrait de

- Développer une surface de panneaux photovoltaïques sans pénaliser des surfaces cultivables, viticoles ou forestières.
- Exploiter un site près des infrastructures existantes sans engager des dépenses supplémentaires pour transporter l'énergie produite.
- Diminuer le prix du kWh aux abonnés de St-Blaise par cette production d'énergie renouvelable.( c'est la quantité d'autoproduction sur un réseau qui améliore son coût du kWh puisqu'il évite des achats tiers)

Le parking proposé présenterait trois autres atouts de taille :

1. Possibilité de recharger les véhicules électriques de tous les citoyens le désirant. Avec la mise à disposition de ce moyen de recharge une inégalité de traitement serait balayée puisque les propriétaires de véhicules qui n'ont pas la chance de posséder une place de parc équipée d'une borne de recharge privée pourraient recharger leur véhicule dans ce parking solaire aussi la nuit.
2. Ce parking pour voitures offrira des places de stationnement à l'ombre et à l'abri des fortes intempéries. Ainsi la température de la voiture resterait supportable malgré les canicules, ce qui limiterait le recours aux climatisations
3. Lors des fortes affluences estivales les voitures pourraient être directement rechargées sans transport d'énergie sur les réseaux, puisque cette dernière serait produite sur place.

Dans le cadre de ce projet, il importerait aussi de mener des réflexions pour les bateaux en hivernage. L'installation de système de batteries/bornes de recharge doit aussi être étudiée.

Cette installation, qui ne devrait pas porter atteinte à l'esthétisme du village, pourrait être construite dans un modèle partenariat privé/public (distributeur d'énergie, investisseurs privés, entreprises industrielles etc...) sans porter atteinte aux droits de la population sur son territoire. La possibilité devrait être donnée aux propriétaires du vieux village ainsi qu'à d'autres propriétaires avec des surfaces insuffisantes ou mal orientées par rapport au soleil d'investir dans le solaire, avec un retour sur investissement correct.

Pour déposer cette motion, le groupe PLR s'est inspiré d'une installation solaire faisant office de parking à Kronberg en Appenzell

<https://kronberg.ch/de/erlebnisse/solarkraftwerk.html>